

# Enchères / Sainte-Anne / Burat

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / AJL@LCG.GP

3 septembre 2024



**MORTON**  
**&**  
**ASSOCIÉS**

SCP Morton et Associés  
30, rue Delgrès  
97110 Pointe-à-Pitre  
Tél : 0590 82 32 45



Announce n°2024/09/03

Doss n° 20200495-LRM/KL

## AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE au Nouveau Palais de Justice 16 rue Dugommier 97110 POINTE-À-PITRE aura lieu une adjudication LE JEUDI 24 OCTOBRE 2024 à 10H00

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

### DESCRIPTION :

La commune de **SAINTE-ANNE** (97180) sise sur une parcelle de terre dans le lotissement Saint Sulpice et cadastrée sous les relations suivantes :

### SECTION / NUMERO / LIEUDIT / CONTENANCE

AT / 323 / Burat / 17a 87ca

Il s'agit d'une parcelle sur laquelle est édifiée une maison comprenant une buanderie, un débarras, un garage, un rez-de-chaussée, un séjour, une chambre avec salle de bains attenante, deux chambres avec cabinet de toilette, une cuisine, un wc, un dégagement, une galerie, une terrasse, trois balcons aux chambres. Cette description date de 25 ans.

Le bien est occupé par un tiers sans droit ni titre.

### CONDITIONS DE LA VENTE :

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire 16 rue DUGOMMIER POINTE-À-PITRE, Palais de justice ou au cabinet de la SELARL SCP MORTON & ASSOCIÉS sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le JEUDI 24 OCTOBRE 2024 sur la mise à prix de CENT CINQUANTE NEUF MILLE EUROS (159 000 €)

Frais en sus.

Fait à POINTE-A-PITRE, le 2 septembre 2024

Signé : La SELARL SERVICES CONSEILS PLAIDOIRIES MORTON & ASSOCIÉS représentée par Maître Louis-Raphaël MORTON